



WAVESTONE

Janvier 2025

Infographie

Évolution du financement public de
l'innovation des entreprises par secteurs
d'activité

En bref

1. **Présentation de l'infographie sur l'évolution du financement public de l'innovation des entreprises par secteurs d'activité** 4
2. **En France, les dispositifs d'aides publiques ciblent progressivement des secteurs d'activité spécifiques** 10
3. **Au niveau de l'Union européenne, le financement cible les secteurs stratégiques pour la transition écologique tout en maintenant un objectif de compétitivité industrielle** 23
4. **Annexes** 28



L'innovation est indispensable pour faire face aux nouveaux défis du développement mis en lumière depuis la crise sanitaire, notamment au regard des enjeux de compétitivité, de transition écologique et de sécurisation des chaînes de valeur. Les entreprises en sont des actrices incontournables.

Forte de plus de soixante dispositifs de soutien, la France est le pays du G7 dans lequel la part de la R&D privée financée par l'État est la plus importante, avec 28% en 2020 (contre 20% au Canada, 18% au Royaume-Uni, 15% en Italie, 8% aux États-Unis, 4% au Japon, 3% en Allemagne)¹. À ces dispositifs nationaux, s'ajoutent également les plans d'investissement de l'Union européenne.

Si la France possède un cadre favorable à l'innovation avec une offre d'aides diversifiée, la question de son ciblage est centrale. Pour que les entreprises puissent s'en saisir efficacement, il est en effet nécessaire de comprendre les orientations stratégiques qui définissent les secteurs d'activité visés par les différents dispositifs. Dans cette optique, l'infographie a pour vocation de présenter un panorama des principaux secteurs bénéficiaires des aides publiques nationales et européennes à l'innovation privée.

¹FIPECO, Les dépenses publiques en faveur de la recherche [en ligne], 2023

01. Présentation de l'infographie sur l'évolution du financement public de l'innovation des entreprises par secteurs d'activité



Méthodologie

Une infographie réalisée à partir d'évaluations officielles des différents dispositifs d'aides à l'innovation existants

Cadrage



Entreprises françaises



Aides à l'innovation et à la R&D

Objectif

Cette infographie retrace les grandes tendances de **l'évolution du financement public de l'innovation des entreprises par secteurs d'activité.**

Elle a été réalisée à partir des évaluations officielles disponibles, sur des **dispositifs existants de 2005 à 2024 aux niveaux national et de l'Union européenne.**



Données



15 dispositifs d'incitations fiscales et de subventions sur le plan national

CIR, CII, aides directes, France 2030



3 principaux plans d'investissements de l'Union européenne

Horizon 2020, Horizon Europe, Innovation Fund

Notre définition des concepts-clés

Innovation

L'OCDE définit l'innovation comme « un **produit ou un processus** (ou une combinaison des deux) **nouveau ou amélioré qui diffère sensiblement des produits ou processus précédents** d'une unité et a été **mis à la disposition d'utilisateurs potentiels** (produit) ou mis en œuvre par l'unité (processus) » (manuel d'Oslo 2018).

Pour les besoins du radar, nous y intégrons la **recherche et développement (R&D)**, qui correspond aux **différentes étapes qui mènent au produit ou processus** et qui **visent à lever des verrous scientifiques ou techniques**.

Financement public

Le financement public de l'innovation comprend les **aides indirectes**, comme les incitations fiscales, et les **aides directes**, comme les subventions, versées par les **pouvoirs publics français et l'Union européenne**.

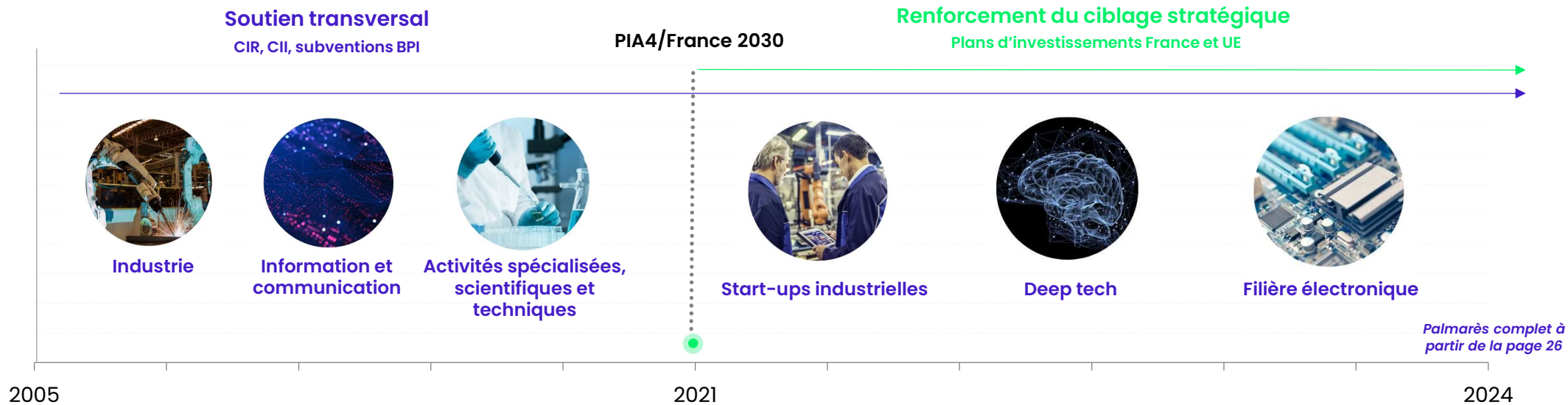
En France, l'innovation des entreprises est **principalement financée par les incitations fiscales via le crédit d'impôt recherche (CIR)**, complété par des dispositifs spécifiques destinés aux PME (crédit d'impôt innovation) et jeunes entreprises (statut jeune entreprise innovante). Les entreprises peuvent également bénéficier d'une **multitude d'aides directes, versées par l'État, ses opérateurs et les collectivités locales, ainsi que par l'Union européenne**.

Secteurs d'activité

Un secteur d'activité regroupe les entreprises ayant la même activité principale, au regard de la nomenclature d'activités française (NAF) élaborée par l'INSEE. Chaque secteur est divisé en sous-secteurs en fonction de la typologie d'activité. **Les principaux secteurs d'activités sont détaillés en annexe.**



Les aides publiques à la R&D privée évoluent d'une stratégie transversale vers une stratégie de plus en plus dirigée



De 2005 à 2024, sur la base des évaluations officielles étudiées, l'allocation des aides publiques à la R&D en France est passée d'une **logique transversale**, principalement par le biais de dispositifs fiscaux tels que le CIR, à une **stratégie qui se concentre progressivement sur des secteurs jugés essentiels pour la compétitivité**.

Ce sont les lancements du PIA 4 et de France 2030 qui sont à l'origine de ce véritable **changement de paradigme**, en obéissant à une volonté de « *concentrer l'effort public sur un nombre limité de secteurs et technologies essentiels dans l'indépendance et la prospérité à long terme de la France* »¹.

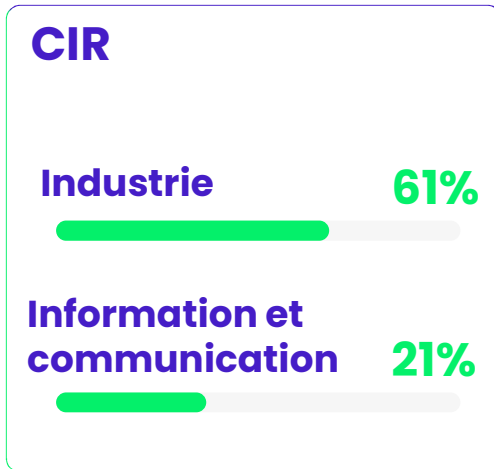
Ainsi, si les **incitations fiscales non ciblées représentent toujours une part importante des aides à la R&D**, elles sont **complétées par des plans d'investissements** visant des secteurs plus spécifiques, avec l'objectif de mettre la **politique de soutien à l'innovation au service de la restauration du tissu industriel français**.

¹ Transformer l'essai de l'innovation : un impératif pour réindustrialiser la France, Rapport d'information n°655, Sénat, 8 juin 2022

L'industrie reste globalement le secteur d'activité qui bénéficie le plus des aides publiques à la R&D

Incitations fiscales

Principaux secteurs d'activité* bénéficiaires par types d'aides



L'**industrie manufacturière** est la **principale bénéficiaire du CIR**, qui représente l'aide fiscale à la R&D privée la plus importante en France.

Le **CII, centré sur les PME**, est plus orienté vers les **nouvelles technologies du numérique**.



L'industrie reste globalement le secteur d'activité qui bénéficie le plus des aides publiques à la R&D

Aides directes

Principaux secteurs d'activité* bénéficiaires par types d'aides

Aides BPI individuelles

Activités spécialisées,
scientifiques et
techniques **33%**



Information et
communication **27%**



Aides aux projets collaboratifs

Industrie **41%**



Activités spécialisées,
scientifiques et
techniques **30%**



PIA 4/France 2030

Start-ups industrielles
et deep tech **37%**



Filière
électronique **23%**



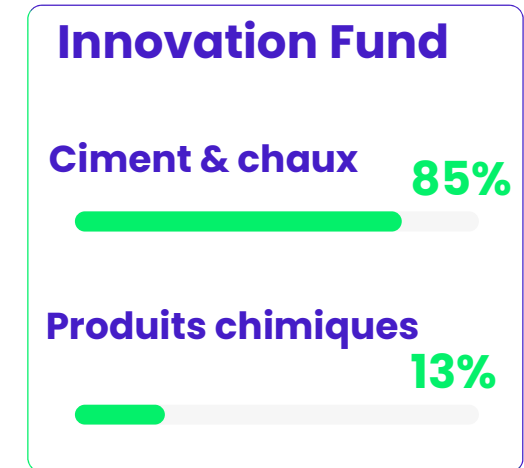
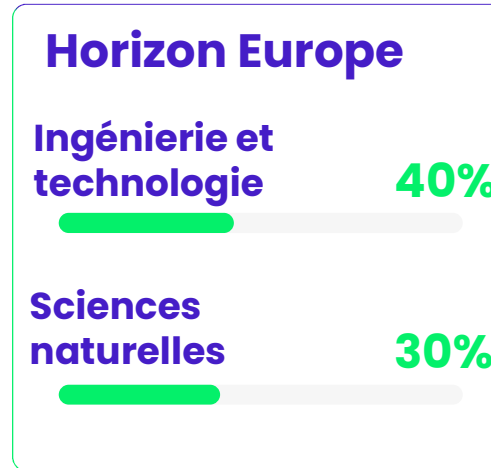
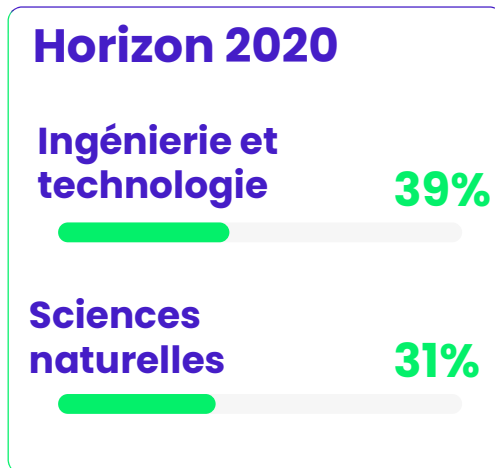
Les aides directes étudiées **ciblent en priorité l'industrie** mais également **les activités de recherche**, avec un accent spécifique sur les **technologies de rupture pour France 2030**.



L'industrie reste globalement le secteur d'activité qui bénéficie le plus des aides publiques à la R&D

Aides de l'Union européenne

Principaux secteurs d'activité* bénéficiaires par types d'aides



Les grands plans d'investissements de l'Union européenne, échus ou en cours, financent majoritairement **les secteurs de l'ingénierie et de la technologie**, dans la lignée de l'objectif européen **de compétitivité industrielle et d'innovation**. Innovation Fund, bénéficie principalement aux **industries fortement consommatrices en énergies** (ciment, chaux, produits chimiques).



02. En France,
les dispositifs d'aides publiques
ciblent progressivement des
secteurs spécifiques



Le soutien public à l'innovation des entreprises en France obéit principalement à une logique transversale, sans ciblage sectoriel spécifique

Les politiques publiques de soutien à l'innovation ont longtemps été pensées de manière horizontale, sans distinction thématique ou sectorielle.

Mécaniquement, ce sont donc **les trois secteurs d'activité traditionnellement concernés par l'innovation qui en bénéficient le plus** (aides indirectes et directes confondues)* :



Industries manufacturières

Industries de transformation des biens, de réparation et d'installation d'équipements industriels.

Ce secteur regroupe notamment les **industries chimique, pharmaceutique, automobile et électrique et électronique.**



Information et communication

Production, distribution, traitement et transmission de l'information et des produits culturels.

Ce secteur regroupe notamment, les **services de télécommunications**, les **services informatiques** et les **activités liées à l'internet.**



Activités spécialisées, scientifiques et techniques

Activités qui apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées.

Ce secteur regroupe notamment les **activités d'architecture, d'ingénierie, et de recherche et développement scientifique.**

Focus – Dispositifs transversaux

L'étude des dispositifs transversaux d'aides à l'innovation porte sur les incitations fiscales, sur la base des données officielles pour la période 2018-2020, ainsi que sur les aides directes, encore en vigueur ou non, ayant fait l'objet d'évaluations entre 2005 et 2018.

Aides indirectes

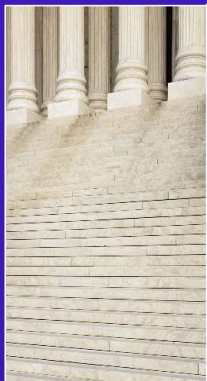
Crédit d'impôt recherche (CIR)

Créé en 1983, le CIR permet la déduction de l'impôt dû par une entreprise d'une partie de ses dépenses de R&D, sans distinction du domaine d'activité. Il s'agit du principal soutien financier à la recherche et à l'innovation des entreprises en France.

Le CIR devrait représenter **7,7 milliards d'euros de dépenses fiscales en 2025**.

Crédit d'impôt innovation (CII)

Instauré en 2013, le CII complète le CIR en l'étendant aux PME et aux dépenses qu'elles exposent pour le développement de prototypes ou d'installations pilotes.



La sanctuarisation du CIR en débat

De plus en plus de voix convergent vers un recentrage du CIR notamment sur les PME et l'instauration d'une conditionnalité du bénéfice aux seuls projets compatibles avec la transition écologique.

Le caractère générique du dispositif, dans lequel réside tout son intérêt, est toutefois jusqu'à présent maintenu par le gouvernement.

Le CIR est en effet un élément central de l'attractivité de la France. La garantie d'une stabilité du dispositif est donc un enjeu majeur pour attirer les investissements en matière de R&D.

Compte tenu de l'importance du CIR dans l'écosystème économique français, une sanctuarisation du dispositif semble essentielle. Au cas contraire, toute réforme ne pourrait être que progressive.



Aides directes

Aides individuelles de Bpifrance

Bpifrance est le principal acteur de l'aide directe à l'innovation des entreprises. Les aides individuelles étudiées dans cette infographie sont composées de six dispositifs différents, évalués entre 2014 et 2018 pour un montant de **900 millions d'euros annuels** :

- Aides individuelles distribuées par le réseau Bpifrance
- Bourses French Tech
- Concours Innovation
- Fonds pour la Société Numérique
- Dispositif i-Lab
- Partenariats Régionaux d'Innovation

Aides aux projets collaboratifs de R&D

Les aides aux projets collaboratifs de R&D visent à développer les associations entre les entreprises et les organismes de recherche ou de formation. Elles comprennent cinq dispositifs différents, évalués entre 2005 et 2019 pour un total d'**environ 10 milliards d'euros engagés** :

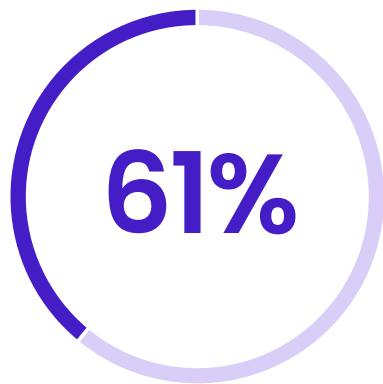
- Fonds unique interministériel (FUI)
- Projets structurants pour la compétitivité (PSPC)
- Projets industriels d'avenir (PIAVE)
- Régime d'appui à l'innovation duale (Rapid)
- Aides de l'ADEME du PIA

Montants d'aides par secteurs alloués par les dispositifs transversaux

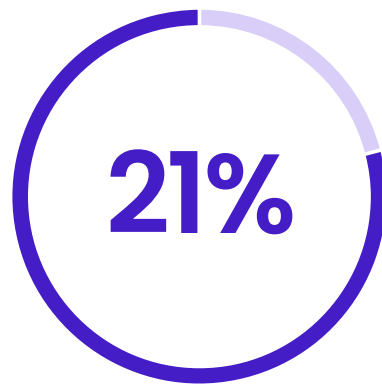
AIDES INDIRECTES – CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

Le CIR bénéficie majoritairement aux secteurs des **industries manufacturières** (61%), de **l'information et de la communication** (21%) et des **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (15,5%).

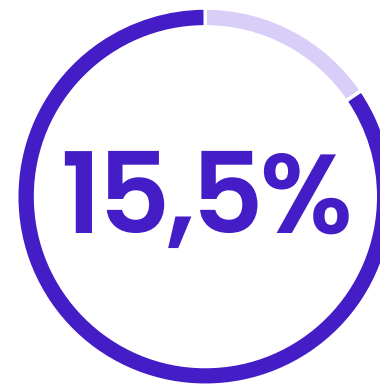
Montants de CIR par secteurs d'activité entre 2018 et 2021



Industries
manufacturières



Information et
communication



Activités spécialisées



Autres secteurs

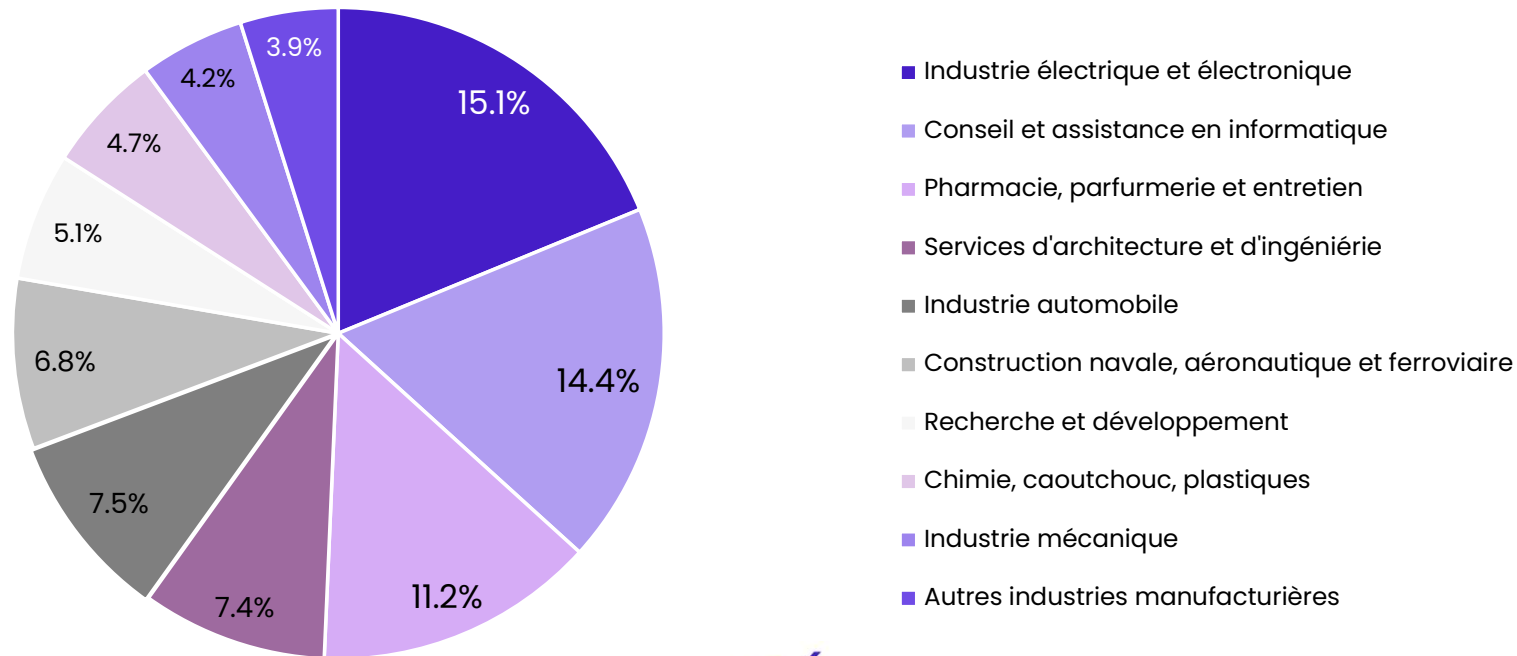


Montants d'aides par secteurs alloués par les dispositifs transversaux

AIDES INDIRECTES – CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE (CIR)

À l'échelle des sous-secteurs d'activité, les principaux bénéficiaires sont **l'industrie électrique et électronique** (15.1%), **le conseil et l'assistance en informatique** (14.4%) et **l'industrie pharmaceutique** (11.2%).

Montants de CIR par sous-secteurs d'activité entre 2018 et 2021

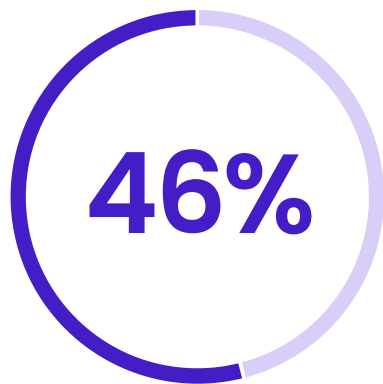


Montants d'aides par secteurs alloués par les dispositifs transversaux

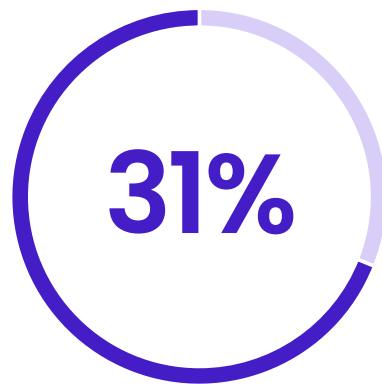
AIDES INDIRECTES – CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION (CII)

Destiné aux PME, le CII bénéficie majoritairement aux secteurs de **l'information et communication** (46%), des **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (31%), et des **industries manufacturières** (22%).

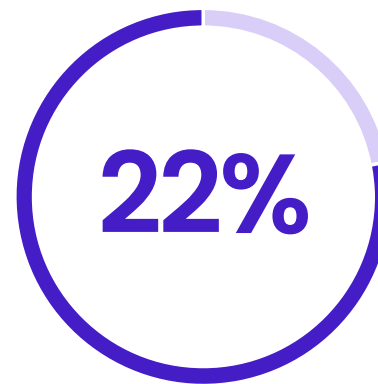
Montants de CII par secteurs d'activité entre 2018 et 2021



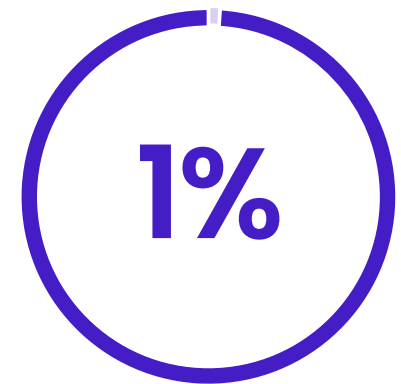
Information et communication



Activités spécialisées



Industries manufacturières



Autres secteurs

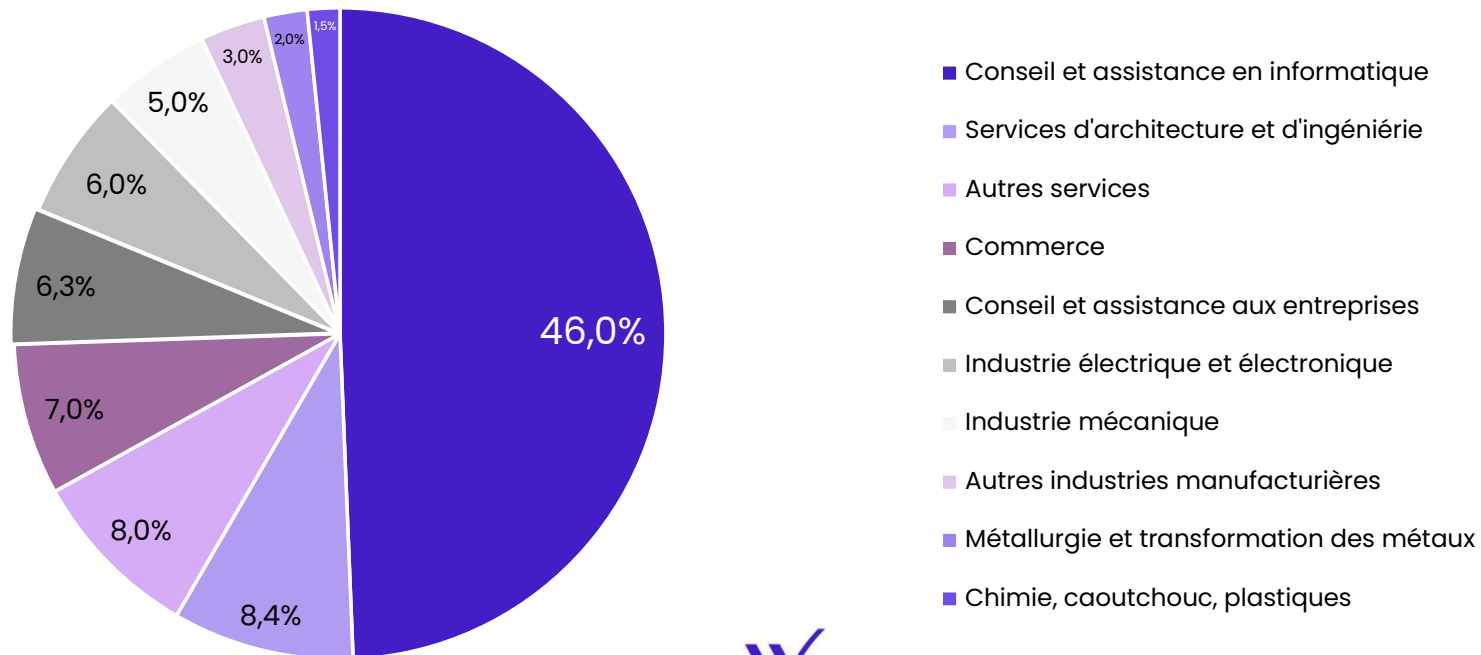


Montants d'aides par secteurs alloués par les dispositifs transversaux

AIDES INDIRECTES – CRÉDIT D'IMPÔT INNOVATION (CII)

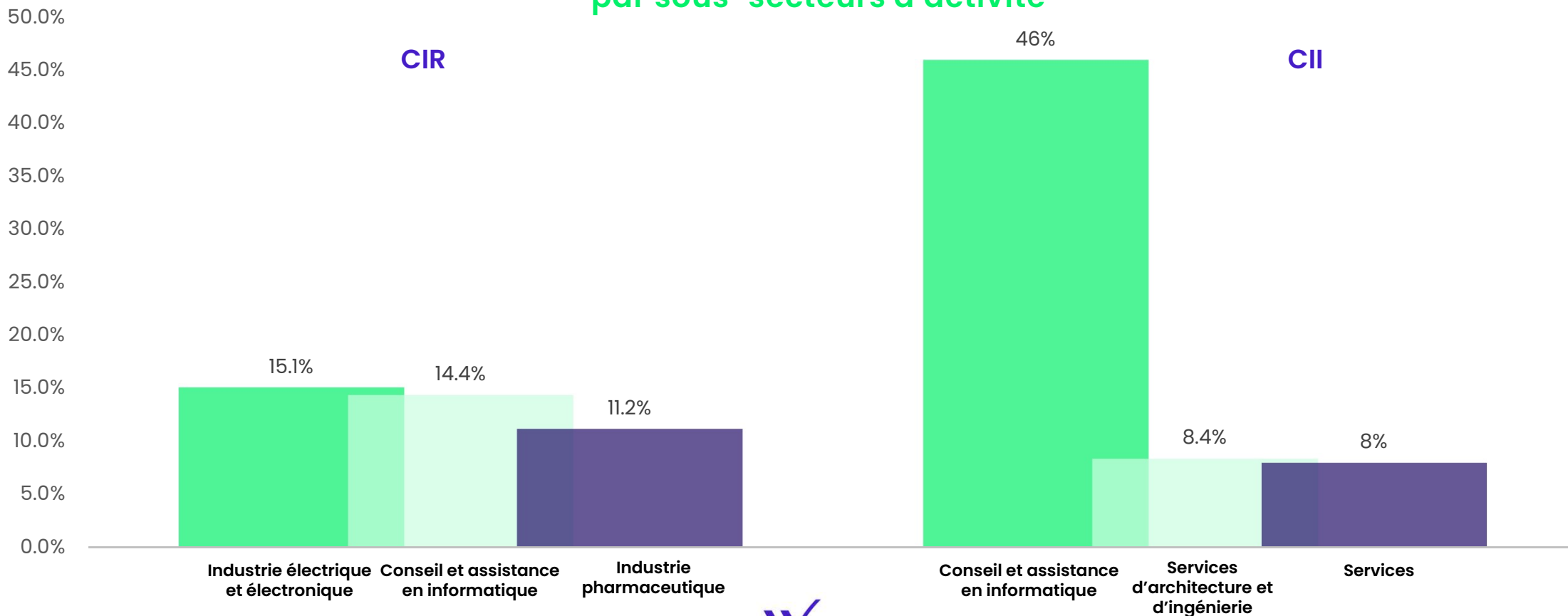
À l'échelle des sous-secteurs d'activité, les principaux destinataires du CII sont les secteurs du **conseil et assistance en informatique** (46%), des **services d'architecture et d'ingénierie** (8.4%) et des **services** (8%).

Montants de CII par sous-secteurs d'activité entre 2018 et 2021



Montants d'aides par secteurs alloués par les dispositifs transversaux

Comparaison des principaux bénéficiaires du CIR et du CII entre 2018 et 2021 par sous-secteurs d'activité

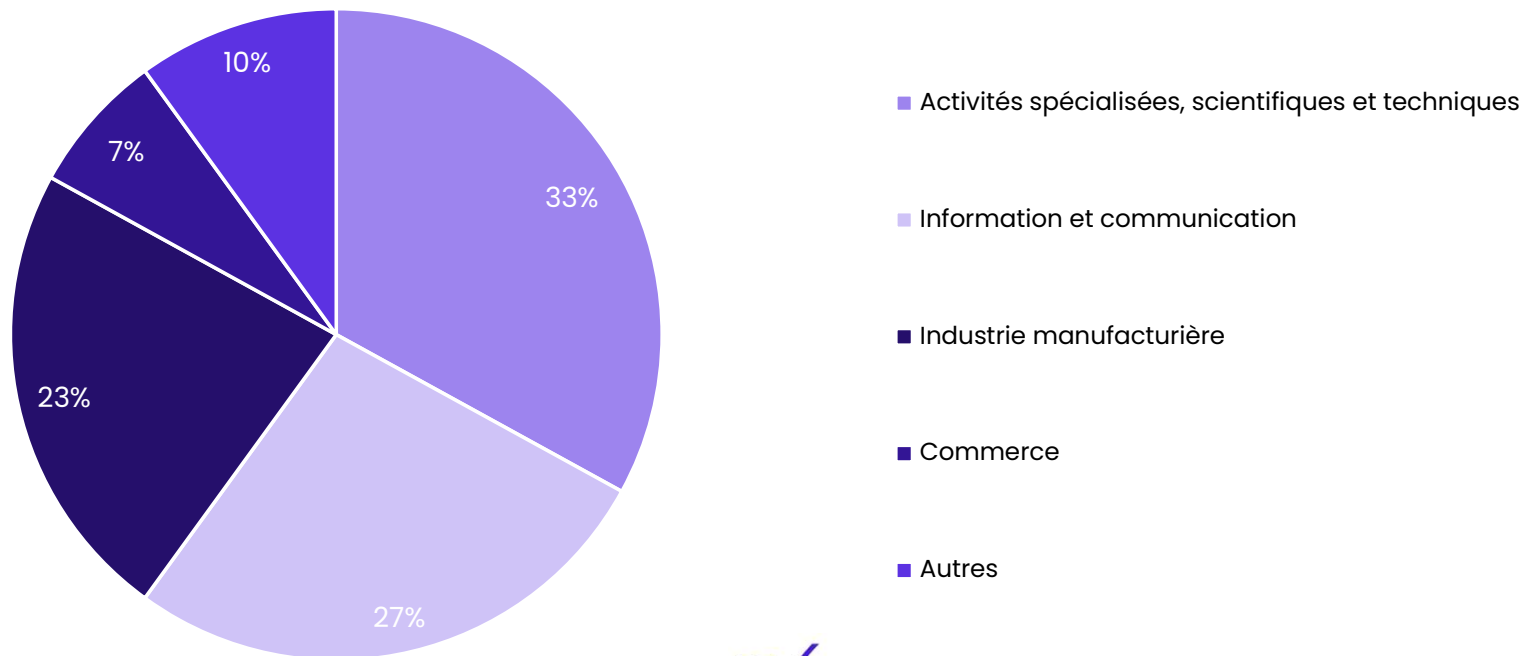


Montants d'aides par secteurs alloués par les dispositifs transversaux

AIDES DIRECTES – AIDES INDIVIDUELLES VERSÉES PAR LA BPI

De 2005 à 2016, ce sont d'abord les entreprises exerçant des **activités spécialisées, scientifiques et techniques** (33%), dans le secteur de **l'information et la communication** (27%), puis dans **l'industrie manufacturière** (23%) qui bénéficient principalement des aides individuelles versées par la BPI.

Montants d'aides par secteurs d'activité entre 2005 et 2016

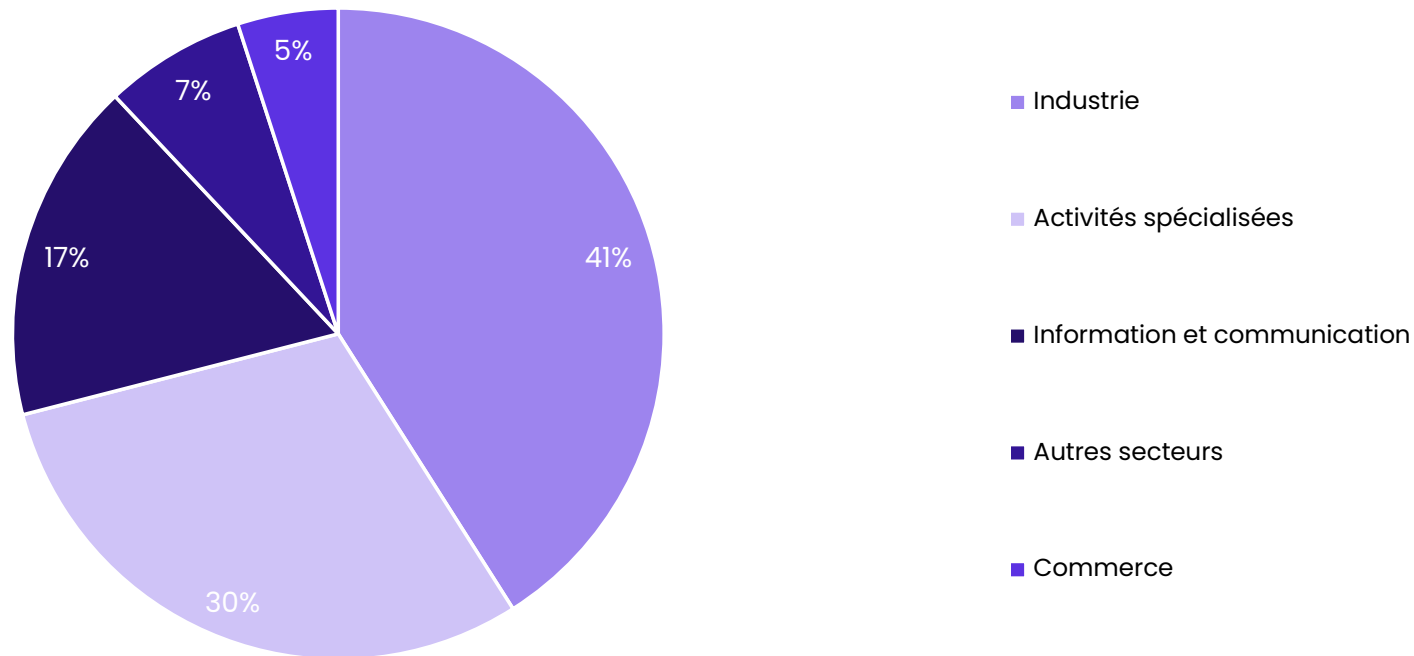


Montants d'aides par secteurs alloués par les dispositifs transversaux

AIDES DIRECTES – AIDES AUX PROJETS COLLABORATIFS DE R&D

De 2005 à 2019, les secteurs ayant le plus bénéficié d'aides aux projets collaboratifs de R&D sont **l'industrie** (41%), **les activités spécialisées, scientifiques et techniques** (30%) et **l'information et la communication** (17%).

Montants d'aides par secteurs d'activité entre 2005 et 2019

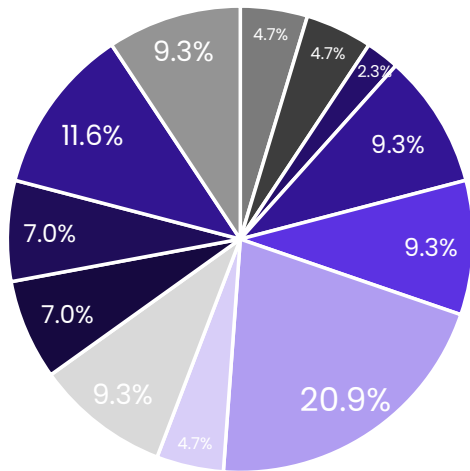


Montants d'aides par secteurs alloués par les dispositifs transversaux

AIDES DIRECTES – AIDES AUX PROJETS COLLABORATIFS DE R&D

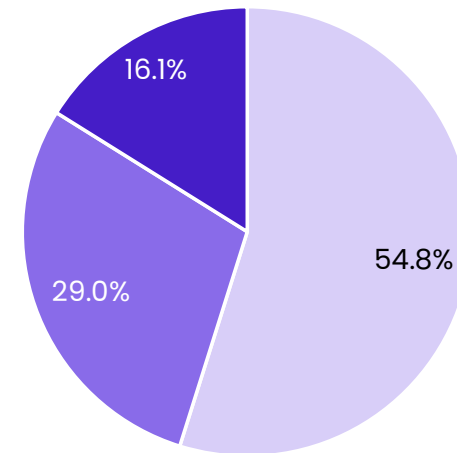
À l'échelle des sous-secteurs d'activité, ce sont la **fabrication de produits électroniques** (20.9%) et les **activités d'ingénierie** qui sont les principales bénéficiaires de ces aides (54.8%) au sein de leurs secteurs d'activité respectifs.

Focus sur l'industrie manufacturière



- Industrie agroalimentaire
- Industrie chimique
- Industrie pharmaceutique
- Industrie des matériaux
- Métallurgie
- Fabrication de produits électroniques
- Fabrication équipements électriques
- Autres biens et équipements
- Industrie Automobile
- Autres matériels de transport
- Autres industries
- Energie, eau et assainissement

Focus sur les activités spécialisées, scientifiques et techniques



- Activités juridiques
- Ingénierie
- R&D scientifique
- Autres services spécialisés



Depuis 2021, les plans d'investissements obéissent à une logique verticale, plus ciblée sur des secteurs d'activité stratégiques

Le **Programme d'investissements d'avenir 4** (PIA 4) et le plan d'investissement **France 2030**, fusionnés en 2021, marquent l'adoption d'une nouvelle stratégie en matière d'aides publiques à l'innovation privée. Celle-ci tend à **se concentrer sur un nombre limité de secteurs d'activité, considérés comme stratégiques pour l'indépendance de la France**.

Il s'agit à la fois de faire face à la concurrence d'autres États et de se positionner à la « frontière technologique » en investissant dans les technologies de rupture. Les **annonces du président de la République du 11 décembre 2023**, relatives à l'accélération de la mise en œuvre de France 2030 et à l'ajout de nouveaux secteurs cibles en témoignent.

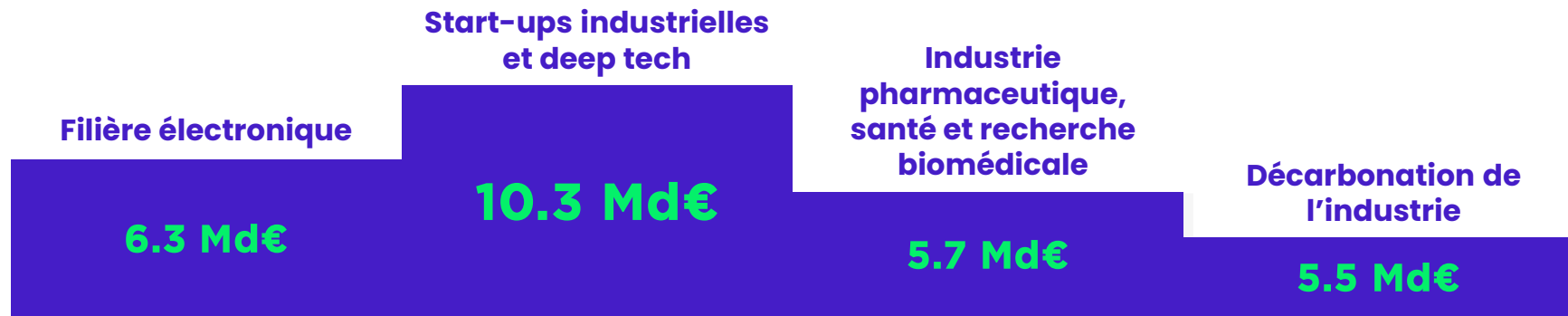
Dans cette optique, plusieurs axes d'investissements stratégiques ont été dégagés :

- **La souveraineté**, qui passe par le numérique, la sécurisation de l'accès aux matières premières et la santé notamment ;
- **La décarbonation des modes de production**, avec un accent spécifique sur l'hydrogène ;
- **La réorientation des aides fiscales** pour mieux accompagner le passage à l'échelle des PME innovantes.



Montants d'aides par secteurs alloués par les grands plans d'investissement

AIDES DIRECTES – PIA 4/FRANCE 2030



Classement des 4 secteurs le plus financés via France 2030 (montants prévisionnels)

Objectifs	Montants
Biomédicaments et santé	5.7 Md€
Décarbonation de l'industrie	5.5 Md€
Véhicules électriques et hybrides d'ici 2030	3.5 Md€
Hydrogène vert et énergies renouvelables	3.5 Md€
Alimentation (agriculture et filière agroalimentaire)	2.7 Md€
Exploration spatiale	1.6 Md€
Avion bas carbone (aéronautique)	1.2 Md€
Nucléaire	1.1 Md€
Culture	0.9 Md€
Fonds marins	0.4 Md€

Leviers	Montants
Start-ups industrielles et deep tech	10.3 Md€
Composants électroniques et robotiques	6.3 Md€
Soutien à l'écosystème d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation	5.7 Md€
Formations	3 Md€
Matières premières	2.8 Md€
Technologies numériques	2.6 Md€
France 2030 régionalisé	0.5 Md€



03. Au niveau de l'Union européenne,
le financement cible les secteurs stratégiques pour la transition écologique tout en maintenant un objectif de compétitivité industrielle



Les principaux programmes européens de financement de l'innovation mettent l'accent sur l'industrie et l'énergie

Au niveau de l'Union européenne, **Horizon Europe** et **Innovation Fund** sont les principaux programmes actuels de financement de l'innovation. Ils s'adressent principalement **aux secteurs de l'énergie et de l'industrie**, avec pour objectif l'accélération de la transition écologique et numérique ainsi que l'amélioration de la compétitivité économique de l'Union européenne.

Arrivé à terme



Horizon 2020

Horizon Europe (H2020) était le programme-cadre pour la recherche et l'innovation sur la période 2014-2020.

Doté d'un budget de 79 milliards d'euros, il s'articulait autour de trois piliers :



Horizon Europe

Le programme-cadre pour la recherche et l'innovation sur la période 2021-2027 est Horizon Europe.

S'inscrivant dans le prolongement du programme **Horizon 2020**, il était **initialement doté d'un budget de 95,5 milliards d'euros**. Le 1^{er} février 2024, le Conseil européen a toutefois réduit ce budget de 2,1 milliards d'euros.

Il est construit autour de plusieurs piliers :



Innovation Fund

Innovation Fund est un programme de financement dédié au déploiement de technologies innovantes et décarbonées.

Son objectif est de mettre sur le marché des solutions pour **décarboner l'industrie européenne** et soutenir la trajectoire vers la **neutralité carbone à horizon 2050**, tout en favorisant sa compétitivité.

Il est doté de **40 milliards d'euros** pour la période 2020-2030.

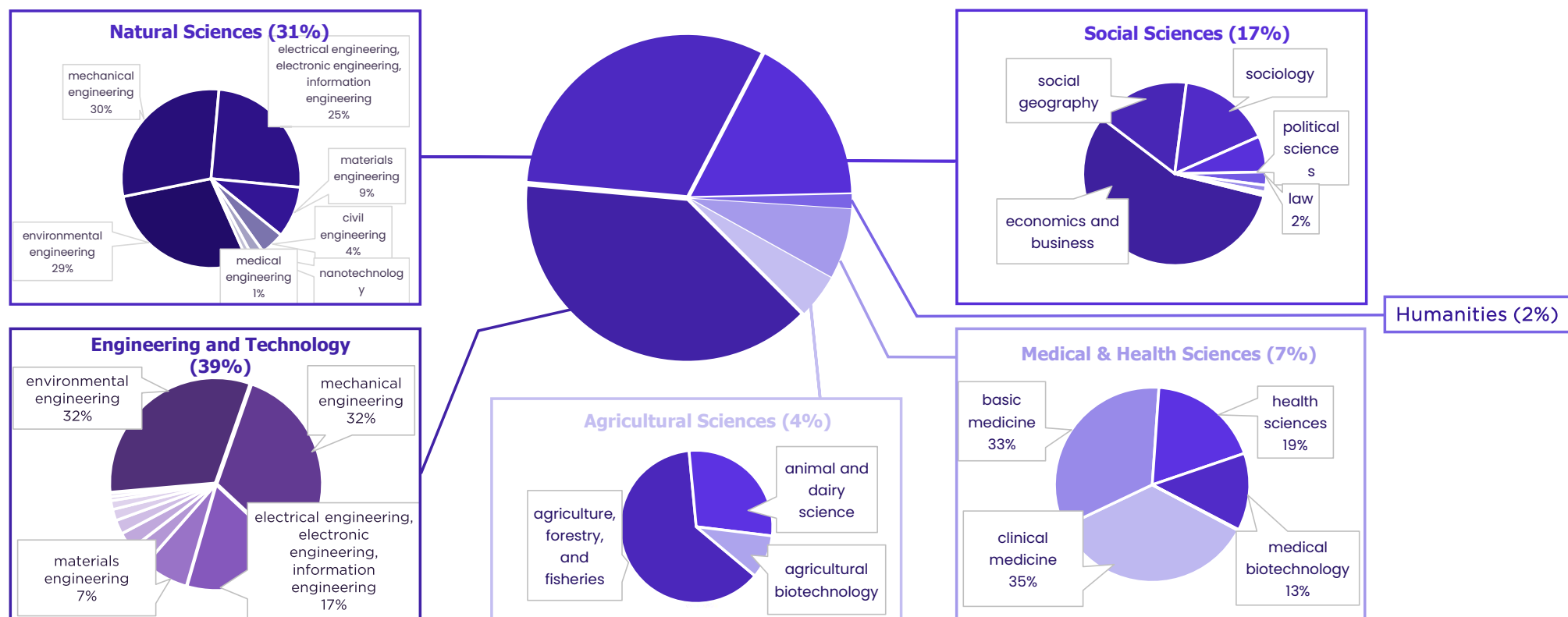


Montants d'aides par secteurs alloués par l'Union européenne

AIDES DIRECTES – HORIZON 2020

Entre 2014 et 2020, les **domaines scientifiques qui ont le plus bénéficié de subventions** versées par Horizon 2020 sont **l'ingénierie et la technologie (39%)**, les **sciences naturelles (31%)**, les sciences sociales (17%), les sciences médicales et de la santé (7%) et les sciences agricoles (4%) et les sciences humaines (2%).

Montants d'aides par secteurs d'activité entre 2014 et 2020

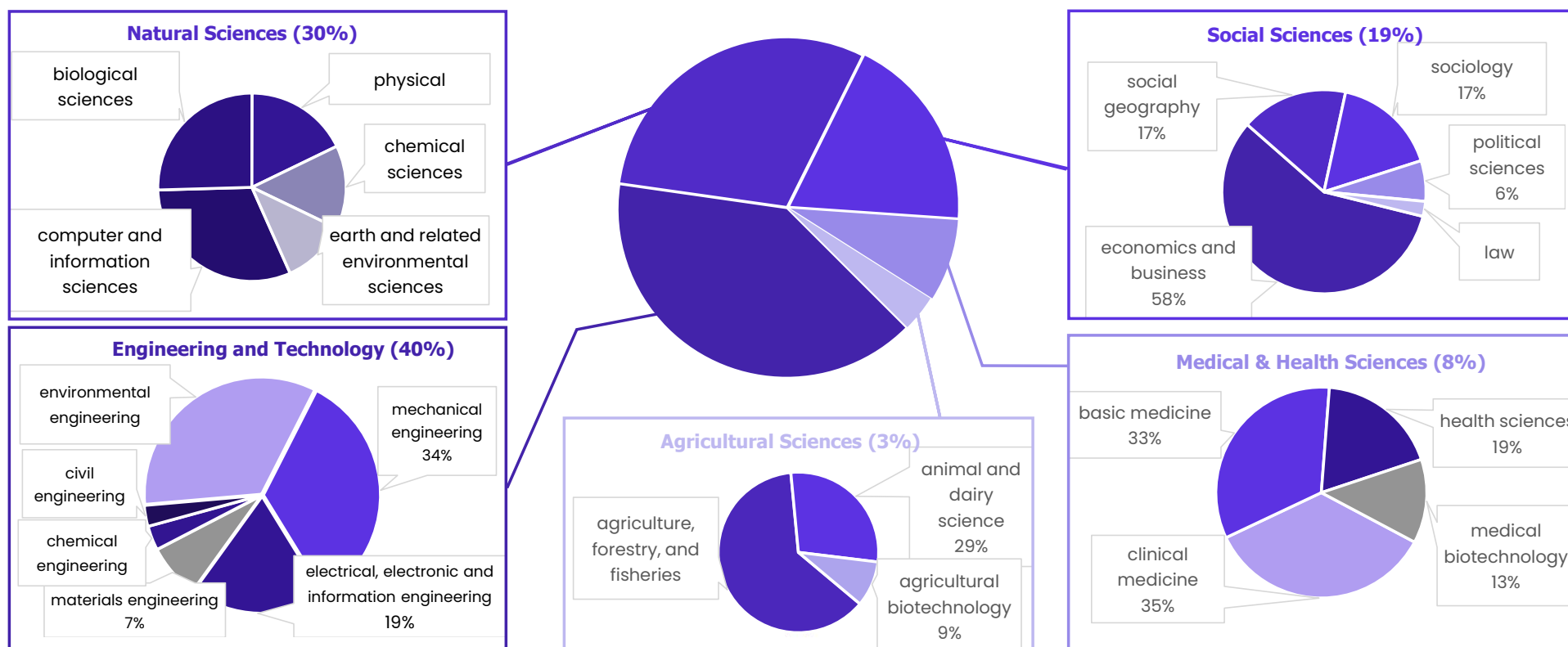


Montants d'aides par secteurs alloués par l'Union européenne

AIDES DIRECTES – HORIZON EUROPE

Depuis 2020, les **domaines scientifiques qui ont le plus bénéficié de subventions** versées par Horizon Europe sont l'**ingénierie et la technologie (40%)**, les **sciences naturelles (30%)**, les **sciences sociales (19%)**, les sciences médicales et de la santé (8%) et les sciences agricoles (3%).

Montants d'aides par secteurs d'activité entre 2020 et 2024

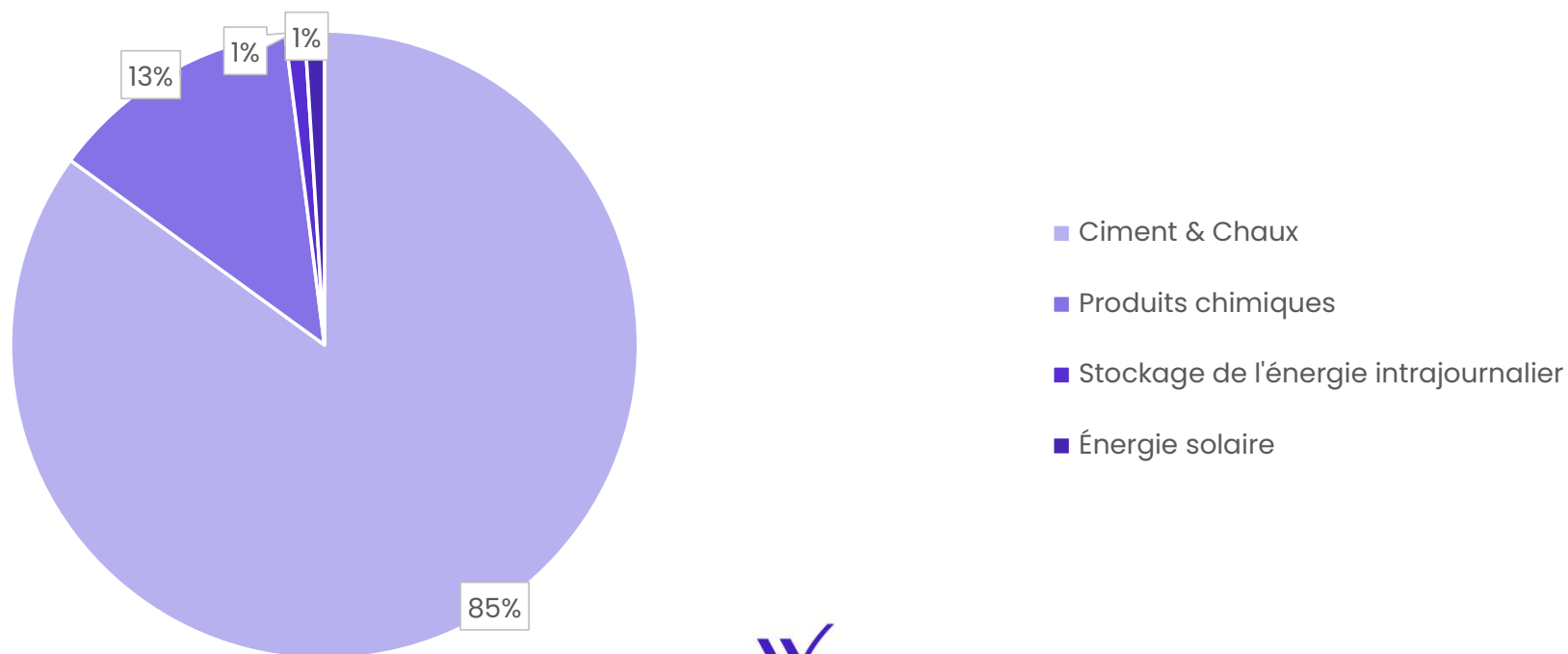


Montants d'aides par secteurs alloués par l'Union européenne

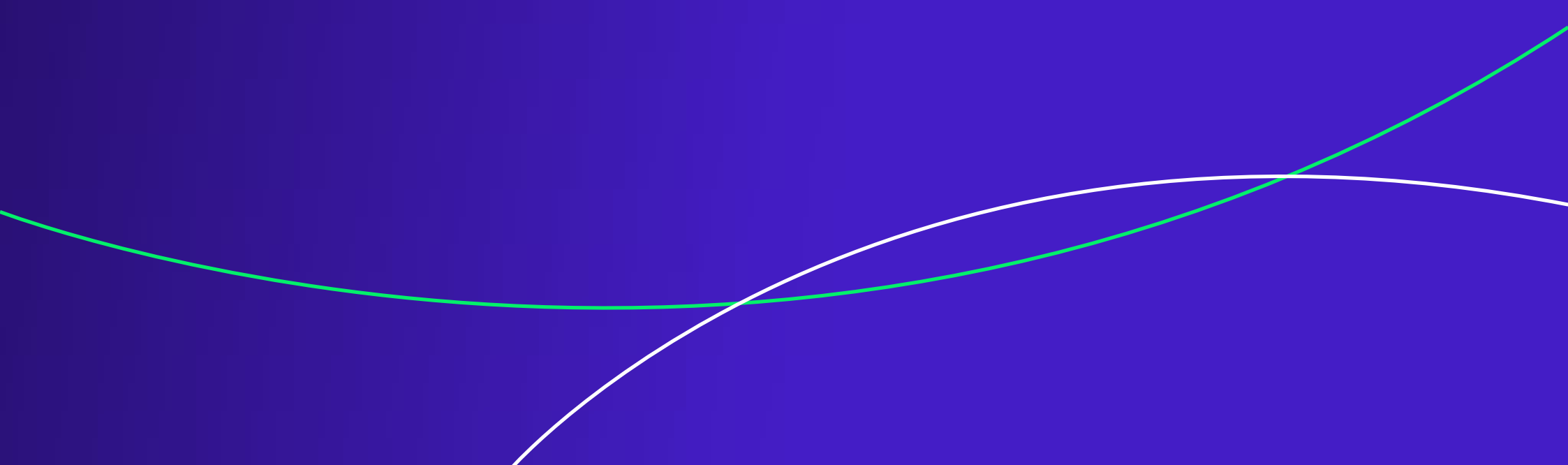
AIDES DIRECTES – INNOVATION FUND

En cohérence avec l'objectif qu'il poursuit, **le secteur des industries fortement consommatrices en énergie ainsi que le secteur de l'énergie sont principalement ceux que le programme Innovation Fund soutient.** Ainsi, les secteurs du **ciment et de la chaux (85%)**, des **produits chimiques (13%)**, du stockage de l'électricité intra journalier (1%) et de l'énergie solaire (1%) sont ceux qui en bénéficient le plus.

Principaux secteurs d'activité bénéficiaires du programme Innovation Fund entre 2020 et 2024



04. Annexes



Détails des principaux secteurs d'activité



Industries manufacturières

→ Industries de transformation des biens, de réparation et d'installation d'équipements industriels

Secteurs

- Industries alimentaires ;
- Fabrication de boissons ;
- Fabrication de produits à base de tabac ;
- Fabrication de textiles ;
- Industrie de l'habillement ;
- Industrie du cuir et de la chaussure ;
- Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles ; fabrication d'articles en vannerie et sparterie ;
- Industrie du papier et du carton ;
- Imprimerie et reproduction d'enregistrements ;
- Cokéfaction et raffinage ;
- Industrie chimique ;
- Industrie pharmaceutique ;
- Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ;
- Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques ;
- Métallurgie ;
- Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements ;
- Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques ;
- Fabrication d'équipements électriques ;
- Fabrication de machines et équipements n.c.a ;
- Industrie automobile ;
- Fabrication d'autres matériels de transport ;
- Fabrication de meubles ;
- Autres industries manufacturières ;
- Réparation et installation de machines et d'équipements.



Source : [Section C de la NAF rév.2](#)

Information et communication

→ Production, distribution, traitement et transmission de l'information et des produits culturels. Ce secteur comprend notamment les activités liées aux technologies numériques.

Secteurs

- Télécommunications ;
- Programmation, conseil et autres activités informatiques ;
- Édition ;
- Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision ; enregistrement sonore et édition musicale ;
- Programme et diffusion.



Activités spécialisées, scientifiques et techniques

→ Activités qui apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées

Secteurs

- **Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques ;**
- **Recherche et développement scientifique ;**
- **Activités juridiques et comptables ;**
- **Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion**
- **Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques ;**
- **Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques ;**
- **Activités vétérinaires.**



Sources



Sources

Aides indirectes – Crédit d’impôt recherche (CIR)

Données détaillées CIR 2021 – provisoire, Données détaillées CIR 2020 – provisoire, Données détaillées CIR 2019 – semi-définitif, Données détaillées CIR 2018 – définitif - MESRI

Aides indirectes – Crédit d’impôt innovation (CII)

Données détaillées CII 2021 – provisoire, Données détaillées CII 2020 – provisoire, Données détaillées CII 2019 – semi-définitif, Données détaillées CII 2018 – définitif - MESRI

Aides directes – Aides individuelles versées par la BPI

Évaluation des aides individuelles à l’innovation, France Stratégie, Bpifrance, octobre 2020

Aides directes – Aides aux projets collaboratifs de R&D

Évaluation économétrique des aides aux projets collaboratifs de R&D (2005-2019), Centre de recherche en économie et statistique (Crest), Ecole nationale de la statistique et de l’administration économique (Ensaé), Direction générale des entreprises (DGE), octobre 2020

Aides directes – PIA 4/France 2030

Rapport spécial, Mission « Investir pour la France de 2030 », Laurent Somon, Thomas Dossus, commission des finances, Sénat, 25 octobre 2023

Aides directes – Horizon 2020

Horizon 2020 Dashboard, Commission européenne

Aides directes – Horizon Europe

Horizon Dashboard, Commission européenne

Aides directes – Innovation Fund

Innovation Fund Dashboard, Commission européenne



Contributeurs



**Mathilde
HOUZELLE**

Consultante



**Sahan
KONEGAHAGE**

Consultant



**Hala
HAFI**

Analyst



**Aymeric
LEBOUCHER**

Analyst



**Paul DE
ROBIEN**

Analyst



Contacts



Grégoire LE ROY
Senior Manager



Myriam LAASRI
Senior Manager

